

# Engagement: l'influence grandissante des investisseurs pour un avenir respectueux du climat

Les caisses de pensions sont copropriétaires de nombreuses entreprises par le biais de leur portefeuille d'actions. Grâce à des programmes de dialogue actionnarial («engagement») et à l'exercice de leurs droits de vote aux assemblées générales, elles peuvent influencer la trajectoire de ces entreprises. Les pools d'engagement et les initiatives internationales leur permettent de se regrouper et de renforcer cette influence.

Les institutions de prévoyance, tout comme les compagnies d'assurance, les exploitations agricoles, les propriétaires de biens immobiliers, les stations de ski et bien d'autres acteurs économiques, sont exposées aux risques climatiques. Par conséquent, elles doivent définir une stratégie pour leurs placements afin de protéger leurs actifs et leurs revenus futurs contre les changements qui sont en cours.

Outre les risques physiques tels que les inondations, la sécheresse, les feux de forêt ou les glissements de terrain, il y a également des risques indirects et moins évidents liés au changement climatique – tels que les actifs bloqués («stranded assets»), les risques de réputation, les risques réglementaires et l'apparition de nouvelles technologies disruptives – qui doivent être pris en compte lors de la construction d'un portefeuille.

Il est donc dans l'intérêt de l'institution de prévoyance en tant que copropriétaire,

d'encourager les entreprises à relever les défis liés au changement climatique afin qu'elles puissent rester compétitives et continuer à générer des revenus à l'avenir. Mais comment une institution de prévoyance peut-elle influencer les entreprises?

## Plus de poids par l'intermédiaire des pools d'engagement

Les actionnaires ont le droit de dialoguer avec le conseil d'administration et d'exprimer leur vote lors de l'assemblée générale (AG). Ce droit est essentiel pour exercer une influence sur l'orientation future de l'entreprise dont ils sont les copropriétaires. Cependant, l'exercice de cette influence nécessite beaucoup d'efforts et des coûts élevés pour une caisse de pensions seule, si bien qu'elles sont toujours plus nombreuses à unir leurs forces au sein de pools d'engagement. Ces programmes de dialogue actionnarial leur permettent

d'avoir plus de poids auprès des instances dirigeantes des entreprises tout en partageant les coûts et les efforts à plusieurs.

Les investisseurs institutionnels attendent de plus en plus que la gestion des risques climatiques fasse partie intégrante de la stratégie des entreprises dans lesquelles ils investissent. Des initiatives ont donc été lancées en ce sens et soutenues par des pools d'engagement. L'initiative «say on climate» en est un exemple. L'idée de base est que les entreprises soumettent chaque année au vote consultatif des actionnaires leur stratégie climatique et les progrès réalisés dans sa mise en œuvre. Une stratégie climatique efficace comprend une ambition de zéro émission nette d'ici 2050, des objectifs de réduction intermédiaires concrets des émissions de CO<sub>2</sub> et la publication d'informations sur les actions prévues pour atteindre ces objectifs et les progrès réalisés année après année. L'avantage d'un tel vote est qu'il oblige le



### Climate Action 100+

Depuis son lancement, l'initiative «Climate Action 100+» a été signée par plus de 600 grands gestionnaires d'actifs et institutions de prévoyance qui représentent ensemble près de la moitié de la capitalisation boursière mondiale. «Climate Action 100+» vise 167 entreprises responsables de plus de 80 % des émissions industrielles mondiales de gaz à effet de serre.

Les membres de «Climate Action 100+» ont trois exigences concrètes à l'égard des entreprises: premièrement, une gouvernance qui confie au conseil d'administration la responsabilité de la question du changement climatique; deuxièmement, des objectifs de réduction du CO<sub>2</sub> pour l'ensemble de la chaîne de valeur compatibles avec un réchauffement maximal de 1.5 °C; et troisièmement, un reporting sur la stratégie climatique conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

L'initiative s'est donné une échéance quinquennale (2017 à 2022). Au terme de cette période, un benchmark détaillé permettra de vérifier si les entreprises ciblées ont atteint les trois objectifs fixés ou si des mesures supplémentaires doivent être prises.

conseil d'administration à s'occuper de la stratégie climatique et à en rendre compte de manière transparente.

#### Les exemples de Nestlé et Holcim

Pour ces raisons, Ethos a demandé en décembre 2020 à Nestlé et Holcim d'organiser un vote «say on climate» lors de leurs prochaines AG. Ces deux entreprises sont responsables de plus de deux tiers des émissions directes et indirectes de CO<sub>2</sub> des sociétés suisses cotées en bourse. En même temps, elles sont plutôt progressistes sur la question du changement climatique et ont annoncé leur intention d'atteindre zéro émission nette de CO<sub>2</sub> d'ici 2050. L'organisation d'un vote «say on climate» renforcerait encore leur rôle de premier plan dans la gestion des risques climatiques.

Si Holcim s'est montré ouvert à cette demande, Nestlé semblait moins encline à organiser un tel vote. De nouvelles discussions avec les représentants de Nestlé ont donc eu lieu au début du mois de février. En parallèle, Ethos et sept caisses de pension suisses ont décidé de préparer des propositions d'actionnaires soutenant l'initiative du «say on climate». L'objectif était d'inclure un vote «say on climate» dans les statuts des deux entreprises. Fin février 2021, Holcim a informé Ethos qu'un vote «say on climate» serait organisé lors de l'AG de 2022. Ethos en a pris note avec satisfaction et n'a donc pas soumis la proposition d'actionnaires. En revanche, Nestlé a informé qu'elle ne prévoyait pas d'organiser un tel vote, suite à quoi Ethos a soumis la proposition d'actionnaires. Finalement, Nestlé a consenti à soumettre sa stratégie climatique au vote des action-

naires lors de l'AG de 2021. Avec les caisses de pension concernées, Ethos a décidé d'accepter ce compromis et de retirer la proposition d'actionnaires.

Lors de l'AG 2021 de Nestlé en avril dernier, les actionnaires ont exercé leur nouveau droit d'actionnaires, une première en Suisse. 95 % d'entre eux ont voté en faveur de la stratégie climatique de Nestlé et des investissements associés d'une valeur de 3.2 milliards de francs suisses d'ici 2025.

#### La pression sur les «mauvais élèves»

La pression de l'actionariat en faveur du climat augmente également au niveau international et des améliorations significatives s'esquissent dans les entreprises ciblées. À cet égard, il convient de s'intéresser à la coalition d'investisseurs «Climate Action 100+» (voir également l'encadré).

Dès la première phase de cette initiative, les membres de «Climate Action 100+» ont obtenu des succès significatifs, notamment dans les secteurs à forte intensité de CO<sub>2</sub> tels que le pétrole, le gaz, l'industrie minière et celle du ciment. Par exemple, la société minière anglo-australienne BHP a annoncé son intention d'abandonner complètement l'exploitation du charbon afin de se préparer à un avenir à faible émission de carbone. De même, la compagnie pétrolière britannique BP s'est fixé pour objectif de devenir neutre en carbone d'ici 2050, y compris pour les émissions liées à l'utilisation de ses produits («émissions de portée 3»<sup>1</sup>). À cette fin, l'entreprise prévoit de réduire sa production de

pétrole et de gaz d'au moins 40 % d'ici à 2030. Selon divers médias, la pression des investisseurs a joué un rôle majeur dans ces deux décisions stratégiques.

Dans les entreprises où Ethos est responsable du dialogue dans le cadre de cette initiative, des succès ont également déjà été obtenus. Par exemple, après un engagement intensif, le producteur d'acier allemand ThyssenKrupp a promis d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 et de concrétiser cette ambition par la fixation d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre fondés sur des données scientifiques et conformes aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat.

#### L'engagement actionnarial par le dialogue fonctionne

Ces deux exemples montrent qu'avec un effort conjoint, un dialogue ciblé et, si nécessaire, une pression supplémentaire, il est possible d'atteindre des objectifs importants et de sensibiliser les instances dirigeantes des entreprises aux questions climatiques. Il est évident que la pression des actionnaires a accéléré l'évolution des entreprises vers des modèles économiques à faible émission de carbone et que les investisseurs institutionnels peuvent donc être des moteurs essentiels d'un avenir plus respectueux du climat.

**Michael Spalding** Head Client Relations Ethos  
**Matthias Narr** Head Engagement International Ethos

<sup>1</sup> Voir également les explications des termes à la page 14.